



## Annulation voyage

-----  
Par gigipic03

Bonjour J ai acheter un voyage en ligne et j ai lue les cgv . les délais d annulations étaient de 80 euro par personnes avant 30 jours

Suite a un petit accident j ai annuler mon voyage par mail

L agence ne pénalise de 40 % et déclare au début que c est un autre partenaire

Ensuite je fais appel au service relation client et la c est 35 % a leurs dire les conditions générales c étaient ca

A réception de mon mail de réservation aucune cgv n étaient jointes au mail

Donc il déclare que c est ça de plus sur le site les conditions générales ont été modifiés au 28 avril moi j ai acheter mon voyage le 1 er mars et au 14 mars c 'était encore les même conditions

Je ne comprends pas pourquoi les cgv n étaient pas avec la réservation